

**RAPPORT**  
**N° 2009/E7/239**

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

**7<sup>EME</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2009**

**14 ET 15 DECEMBRE**

**RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF**

**OBJET :**

**AUTORISATION DE SIGNER ET EXECUTER  
LES MARCHES RELATIFS AU NETTOYAGE DES LOCAUX  
DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE**

COMMISSION COMPETENTE :

COMMISSION DES FINANCES

<b>RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE</b>
--

Le présent rapport a pour objet la présentation du marché relatif aux prestations de nettoyage des locaux de la Collectivité Territoriale de Corse.

### I - FORME DU MARCHÉ

Il s'agit d'un marché à bons de commande. Il comprend 5 lots :

<b>LOT 1 - Hôtel de Région Secteur AJACCIO</b>	<b>Surfaces (TOTAL : 9 259 m2)</b>	<b>Mini</b>	<b>Maxi</b>
HOTEL DE REGION - AJACCIO	9 259 m <sup>2</sup>	180 000 €	255 000 €

<b>LOT 2 - Grands Sites Secteur AJACCIO</b>	<b>Surfaces (TOTAL : 3 954 m2)</b>	<b>Mini</b>	<b>Maxi</b>
VILLA SPINOSI -AJACCIO	616 m <sup>2</sup>	155 000 €	210 000 €
ANCIENNE CLINIQUE RIPERT -AJACCIO	908 m <sup>2</sup>		
VILLA RIPERT ET SES ANNEXES - AJACCIO	540 m <sup>2</sup>		
LOCAUX RICANTO - AJACCIO	1 890 m <sup>2</sup>		

<b>LOT 3 - Petits Sites Secteur AJACCIO et CORSE-DU-SUD</b>	<b>Surfaces (TOTAL : 3 501 m2)</b>	<b>Mini</b>	<b>Maxi</b>
IMMEUBLE LE REGENT - AJACCIO	1 864 m <sup>2</sup>	80 000 €	115 000 €
CESC - AJACCIO	234 m <sup>2</sup>		
LOCAUX 33 cours Napoléon - AJACCIO	113 m <sup>2</sup>		
DIRECTION DES PORTS ET AEROPORTS - AJACCIO	333 m <sup>2</sup>		
LOCAUX rue Solferino - AJACCIO	97 m <sup>2</sup>		
LOCAUX 6 rue Maréchal Ornano - AJACCIO	179 m <sup>2</sup>		
LOCAUX Hangar col de la Seghia - BASTELICACCIA	121 m <sup>2</sup>		
CIO - AJACCIO	207 m <sup>2</sup>		

CIO - SARTENE	60 m <sup>2</sup>		
CITE ADMINISTRATIVE - SARTENE	229 m <sup>2</sup>		
CIO – PORTO-VECCHIO	64 m <sup>2</sup>		

<b>LOT 4 - Musée et Frac à CORTE</b>	<b>Surfaces (TOTAL : 3 941 m2)</b>	<b>Mini</b>	<b>Maxi</b>
MUSEE DE LA CORSE ET FRAC - CORTE PERIODE DU 1ER JUIN AU 31 OCTOBRE	3 425 m <sup>2</sup>	80 000 €	115 000 €
MUSEE DE LA CORSE ET FRAC - CORTE Suite PERIODE DU 1 JUIN AU 31 OCTOBRE	516 m <sup>2</sup>		
MUSEE DE LA CORSE ET FRAC - CORTE PERIODE DU 1 NOVEMBRE AU 31 MAI	3 425 m <sup>2</sup>		
MUSEE DE LA CORSE ET FRAC - CORTE Suite PERIODE DU 1 NOVEMBRE AU 31 MAI	516 m <sup>2</sup>		
<b>LOT 5 - Sites Secteur BASTIA, BIGUGLIA et ILE-ROUSSE</b>	<b>Surfaces (TOTAL : 2 810 m2)</b>	<b>Mini</b>	<b>Maxi</b>
LOCAUX BAT D Bd Benoîte Danesi - BASTIA	1 156 m <sup>2</sup>	48 000 €	70 000 €
CIO - L'ILE ROUSSE	68 m <sup>2</sup>		
FRAC - BASTIA	173 m <sup>2</sup>		
VILLA KER MARIA - BASTIA	311 m <sup>2</sup>		
OTCDC - BIGUGLIA	500 m <sup>2</sup>		
MAISON PARC TECHNOLOGIQUE - BASTIA	210 m <sup>2</sup>		
CIO - BASTIA	392 m <sup>2</sup>		

## II - DUREE D'EXECUTION

Le marché est passé pour une période de 12 mois à compter de la date de commencement des prestations qui sera notifiée au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception. Il est reconductible 3 fois par période annuelle sans pouvoir excéder 4 ans.

Le début d'exécution est prévu au 1<sup>er</sup> février 2010.

### III - LE PRIX

Les prix unitaires comprennent d'une part l'ensemble des prestations et d'autre part tous les frais annexes nécessaires à l'exécution des prestations.

Conformément aux termes de l'article 87 du CMP, une avance forfaitaire sera accordée aux titulaires si le montant du marché est supérieur à 50 000,00 € hors taxes.

### IV - IMPUTATION

Le marché sera imputé au chapitre 930 – compte 6283 de la section de fonctionnement du budget de la Collectivité Territoriale de Corse.

### V - PROCEDURE DE CONSULTATION

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert avec mise en concurrence européenne selon les articles 33, 40.V et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Le marché est passé sous la forme d'un marché à bons de commande en application des dispositions de l'article 77 du code des marchés publics.

### VI - CRITERES DE JUGEMENT

A été retenue pour chaque lot, l'offre jugée économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

- la valeur technique de la prestation (pondération 60%) appréciée au regard des sous-critères suivants :

<b>36 %</b>	Les heures
<b>9 %</b>	La cadence de travail
<b>2,40 %</b>	Le matériel
<b>2,40 %</b>	Les heures Contremaîtres
<b>2,40 %</b>	Les heures Chefs équipes
<b>7,80 %</b>	Le mémoire Technique

- le prix (pondération 40 %) apprécié au regard des sous-critères suivants :

<b>32 %</b>	Prix de l'offre
<b>8 %</b>	Prix de l'heure

### VII - DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

La procédure de consultation a été engagée le 2 avril 2009 et la date limite de remise des offres était fixée au 25 mai 2009 à 16 h 00.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié dans deux journaux locaux (l'Informateur Corse et Corse Matin), au BOAMP et dans le Journal Officiel de l'Union Européenne.

Par ailleurs, compte tenu du montant du marché, ce dernier a fait l'objet également d'une procédure dématérialisée.

Quinze entreprises ont retiré un dossier de consultation et cinq candidats ont formulé une offre pour un ou plusieurs lots.

La commission ad'hoc réunie le 4 juin 2009, a procédé à l'ouverture des enveloppes et à l'enregistrement de leur contenu. Les offres ont été confiées au service instructeur en vue de leur analyse.

Au vu du rapport d'analyse et après discussions, la commission d'appel d'offres a décidé, le 5 novembre 2009, d'attribuer les différents lots aux entreprises suivantes :

LOT	INTITULE	ATTRIBUTAIRES
1	<b>Hôtel de Région Secteur AJACCIO</b> - montant annuel mini : 180 000 € HT - montant annuel maxi : 255 000 € HT	SARL LA CLE DU NETTOYAGE Résidence Parc de la Chênaie Bâtiment C - Route de Mezzavia 20090 AJACCIO
2	<b>Grands Sites Secteur AJACCIO</b> - montant annuel mini : 155 000 € HT - montant annuel maxi : 210 000 € HT	SARL LA CLE DU NETTOYAGE Résidence Parc de la Chênaie Bâtiment C - Route de Mezzavia 20090 AJACCIO
3	<b>Petits Sites Secteur AJACCIO et CORSE-DU-SUD</b> - montant annuel mini : 80 000 € HT - montant annuel maxi : 115 000 € HT	SARL NETTOYAGE INSULAIRE Résidence Impériale Quartier Candia 20090 AJACCIO
4	<b>Musée et Frac à CORTE</b> - montant annuel mini : 80 000 € HT - montant annuel maxi : 115 000 € HT	SARL EURO NETTOYAGE 8, rue Paul Colonna d'Istria 20090 AJACCIO
5	<b>Sites Secteur BASTIA, BIGUGLIA et ILE-ROUSSE</b> - montant annuel mini : 48 000 € HT - montant annuel maxi : 70 000 € HT	SARL NETTOYAGE INSULAIRE Résidence Impériale Quartier Candia 20090 AJACCIO

Je vous serais obligé de bien vouloir m'autoriser à signer et exécuter les cinq marchés concernés avec chacun des candidats retenus.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**ASSEMBLEE DE CORSE**


---

**DELIBERATION N° 09/ AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE  
HABILITANT LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF A SIGNER ET EXECUTER LES  
MARCHES RELATIFS AU NETTOYAGE DES LOCAUX  
DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE**

---

**SEANCE DU**

L'An deux mille neuf et le , l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Camille de ROCCA-SERRA, Président de l'Assemblée de Corse.

**L'ASSEMBLEE DE CORSE**

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU** la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
- VU** la loi n° 86/16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse
- VU** le décret 2006.975 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant Code des Marchés Publics,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

**APRES EN AVOIR DELIBERE****ARTICLE PREMIER :**

**AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer et exécuter les cinq marchés de nettoyage des locaux de la Collectivité Territoriale de Corse, avec les prestataires suivants :

LOT	INTITULE	ATTRIBUTAIRES
1	<b>Hôtel de Région Secteur AJACCIO</b> - montant annuel mini : 180 000 € HT - montant annuel maxi : 255 000 € HT	SARL LA CLE DU NETTOYAGE Résidence Parc de la Chênaie Bâtiment C - Route de Mezzavia 20090 AJACCIO
2	<b>Grands Sites Secteur AJACCIO</b> - montant annuel mini : 155 000 € HT - montant annuel maxi : 210 000 € HT	SARL LA CLE DU NETTOYAGE Résidence Parc de la Chênaie Bâtiment C - Route de Mezzavia 20090 AJACCIO
3	<b>Petits Sites Secteur AJACCIO et CORSE-DU-SUD</b> - montant annuel mini : 80 000 € HT - montant annuel maxi : 115 000 € HT	SARL NETTOYAGE INSULAIRE Résidence Impériale Quartier Candia 20090 AJACCIO
4	<b>Musée et Frac à CORTE</b> - montant annuel mini : 80 000 € HT - montant annuel maxi : 115 000 € HT	SARL EURO NETTOYAGE 8, rue Paul Colonna d'Istria 20090 AJACCIO
5	<b>Sites Secteur BASTIA, BIGUGLIA et ILE-ROUSSE</b> - montant annuel mini : 48 000 € HT - montant annuel maxi : 70 000 € HT	SARL NETTOYAGE INSULAIRE Résidence Impériale Quartier Candia 20090 AJACCIO

**ARTICLE 2 :**

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le

Le Président de l'Assemblée de Corse

Camille de ROCCA SERRA